

Conférence « Les entretiens européens » du 12 novembre 2020

Intervention de Yves Brechet

1. Une dimension internationale nécessaire

Le nucléaire a toujours eu une dimension internationale. C'est consubstantiel à sa nature. Des raisons géostratégiques dès l'origine, au travers des questions liées à la dissuasion et à l'arme nucléaire. Des raisons d'ordre géopolitique au travers de la notion de souveraineté industrielle et énergétique. Des raisons d'ordre géo-climatique dont nous n'avons pris conscience que plus récemment avec la nécessité de décarboner notre économie pour lutter contre le changement climatique. Ces trois aspects conduisent clairement à positionner le nucléaire dans un contexte international.

Mais le nucléaire est aussi un secteur industriel et commercial. En tant que tel il est soumis à une compétition tant sur la fourniture de combustible, que dans la gestion de l'aval du cycle, et bien sûr de l'outil industriel de construction des centrales – îlot nucléaire et turbine-, et de la fourniture des composants « consommables ».

On est donc face à un secteur qui est à la fois un secteur industriel, avec tout ce que la compétition industrielle implique, et un secteur régalien puisqu'il s'agit de rien moins que de fournir l'électricité pour toutes les activités économiques d'un pays. Pour être viable le nucléaire doit être sûr partout, durable partout, et rentable partout, et un accident nucléaire quelque part impacte l'industrie nucléaire sur toute la planète, quelle que soit l'ampleur de la pollution nucléaire qui en résulte.

La conséquence de cette situation est la nécessité quasi structurelle d'avoir des collaborations au niveau international. Collaboration sur la sûreté des générations 2 et 3 des réacteurs. Collaboration sur la gestion des déchets ultimes. J'ai toujours trouvé fascinant qu'on puisse imaginer gérer au niveau national un problème qui implique des durées 20 fois plus longues que la durée de la plus ancienne civilisation humaine (100 000 ans pour le stockage géologique profond). Enfin la question de la fermeture du cycle qui est essentielle à la fois pour la question de la ressource et pour la gestion des déchets. Il est intéressant de noter qu'au moment même où la France saborde son programme de neutrons rapides, la Chine, l'Inde, la Russie et les USA amplifient leur effort.

Ces collaborations peuvent se décliner en terme de mutualisation des moyens (réacteurs d'études, maquettes critiques), de partage des compétences (et notamment en terme d'outils de simulation), d'internationalisation des formations. Elle peut aussi se décliner en terme de recherches précompétitives (sûreté, Gen. IV) ou post compétitives (analyse du vieillissement des centrales).

En France, pays de tradition colbertiste, le nucléaire s'est développé sous la direction de l'État, en liaison étroite avec les producteurs et distributeurs d'électricité. Et le CEA a été une pièce maîtresse dans cette stratégie. Les collaborations internationales qui en résultent sont variées. Que ce soit des coopérations majeures comme les USA et le Royaume Uni, la Chine, la Russie et le Japon. Ou dans les relations de collaboration scientifique avec la Belgique, l'Allemagne, la Pologne et Israël. Mais aussi des collaborations en support de nos industriels ou en accompagnement de notre politique étrangère. Mais ces collaborations devraient être amplifiées parce que le problème auquel nous faisons face est d'ordre planétaire. Mais pour collaborer de façon efficace et crédible il faut assumer son implication dans le sujet et maintenir et développer ses compétences. Par son incapacité depuis plusieurs années à tenir une ligne claire dans le domaine du nucléaire, la France affaiblit de façon très significative sa

crédibilité, et l'appétence des autres pays à collaborer avec nous. Le coup d'arrêt au projet Astrid a durablement affaibli la position de la France au Japon, et pas seulement dans le domaine des neutrons rapides.

2. Les conditions pour un consortium dans le domaine du nucléaire

L'ampleur des investissements nécessaires, les échelles de temps impliquées nécessitent une politique stable sur des durées qui dépassent largement l'espace de temps entre deux élections ou la fréquence des fluctuations du CAC 40. Ce n'est pas un hasard si les grandes politiques électronucléaires se déploient actuellement dans des pays dont l'état est fort. La logique de libéralisation du marché de l'énergie, avec son corollaire pénalisant les investissements à longue durée, a grandement endommagé la capacité à avoir une politique énergétique saine.

Derrière cette situation, force est de constater que l'État a démissionné de son rôle de coordonnateur des politiques énergétiques. Et au-delà de ce cas particulier c'est l'absence de réflexion sur le rôle nécessaire de l'État. En réaction aux politiques « trop étatisées », l'idéologie dominante actuelle conduit à dédouaner l'État de toute responsabilité et à limiter son champ d'action.

Si on se donne comme grille de lecture de ses actions que le bien individuel dépende du bien public, il en résulte naturellement que l'État est pleinement légitime pour assurer la défense, la sécurité intérieure, la justice, la santé, l'éducation. Il est aussi pleinement légitime quand il s'agit de fournir à tout citoyen l'électricité pour lui-même et pour les industries qui lui permettent de travailler.

L'État est donc, presque par nature, un acteur majeur du nucléaire. Il est le garant, en principe, de sa sûreté, et de la stabilité des décisions.

L'urgence de la crise climatique nécessiterait une implication au niveau européen. D'après ce que nous venons de voir il faudrait que le niveau européen fût fort. Or l'Europe est tout sauf une structure politique forte. Sa politique énergétique est entravée par la possibilité d'un état « anti » de bloquer toute initiative commune. Elle est aussi un reflet de celle du pays le plus fort en Europe, l'Allemagne, qui exporte au niveau européen les problèmes qu'elle s'est créés elle-même. Il ne faut pas chercher ailleurs la raison profonde des engagements aussi pharaoniques que peu argumentés sur l'économie de l'hydrogène.

Une politique, quel qu'en soit l'objet, relève de la rationalité et de la légitimité démocratique, quand elle résulte de la conjonction du sens du bien public, du sens de la durée, et de l'intégrité des analyses. Si l'optimisme nous conduit à espérer que le sens du bien public demeure chez les décideurs européens, et à penser que l'Europe a la durée devant elle, la question de l'intégrité des analyses me laisse perplexe.

Quand on constate dans l'exercice de taxonomie qui défraie la chronique, que le nucléaire n'est pas présent au prétexte des déchets qui sont un problème résolu, alors que le gaz naturel y est, il est difficile de croire à l'intégrité des analyses.

Il est nécessaire de penser des consortiums industriels, et la bonne échelle serait l'échelle européenne. Mais tant que l'Europe sera un nain politique dont la politique énergétique n'est aucunement pilotée par l'objectif affiché de lutte contre le réchauffement climatique (tel que le GIEC l'explique très clairement), mais bien par une idéologie qui se dit écologiste mais qui est surtout décroissantiste, tant que l'Europe ne sera pas au niveau des attentes, c'est à l'échelle d'accords entre États et industriels que l'on pourra aller de l'avant et se saisir sérieusement de la question de lutter contre le réchauffement climatique.